

TOUT SAVOIR SUR LE RGE

Reconnu Garant de l'Environnement

Quelles qualifications, pour quels travaux ?

ISOLATION THERMIQUE INTERIEURE ET EXTERIEURE	Qualifications RGE		
Isolation thermique des parois opaques et parois vitrées	ECO ARTISAN	ou	QUALIBAT consulter la nomenclature sur www.qualibat.com
Sols, murs, plafonds, combles...	ECO ARTISAN		QUALIBAT (ex : 7122, 7131, 7141)
Fenêtres, portes fenêtres, portes d'entrée, volets isolants	ECO ARTISAN		QUALIBAT (ex : 3511.....)
Calorifugeage	ECO ARTISAN		QUALIBAT (voir nomenclature)
PRODUCTION D'ENERGIE	Qualifications RGE		
Chaudières à condensation gaz/fioul Chaudières à micro-cogénération gaz	ECO ARTISAN	ou	QUALIBAT (ex : 5311, 5361 ...)
Chauffe eau solaire individuel Système solaire combiné	QUALISOL CESI QUALISOL SSC	ou	QUALIBAT ENR (ex : 8211 ou 8212 ou 8213)
Chauffage ou production d'eau chaude au bois ou autres biomasses - Chaudières < 300 kW - Poêles et inserts	QUALIBOIS EAU QUALIBOIS AIR	ou	QUALIBAT ENR (ex : 8411.....)
Pompes à Chaleur Ballons thermodynamiques	QUALIPAC	ou	QUALIBAT ENR (ex : 8321) ou QUALIFELEC
Travaux électriques en matière d'efficacité énergétique	QUALIFELEC		

Pour tous renseignements complémentaires :

Tarifs et inscriptions aux formations :

AFABRA : Amandine COGNIARD – 04 72 53 79 20 - a.cogniard@afabra.fr

ECO ARTISAN :

Service Economie : Gaëlle JACQUETTON – 04 72 85 77 12 – g.jacquetton@capeb-rhone.fr

QUALIBAT – QUALISOL – QUALIBOIS – QUALIPAC – QUALI PV – QUALIFELEC :

Service Qualifications : Brigitte STEINLÉ – 04 72 85 77 14 – b.steinle@capeb-rhone.fr





ECO ARTISAN

Le label a été créé en 2009, il ne peut être acquis que par un **artisan inscrit à la chambre de métiers**.

L'artisan est reconnu comme un professionnel de la rénovation énergétique.

Il est apte à proposer une évaluation thermique à son client et est équipé d'un logiciel.

Le + : vous pouvez déclarer plusieurs activités (sous réserve d'assurance) et donc être référencé sur ces activités (à l'exception des ENR).

Pour l'obtenir :

Facultatif : Formation FEEBAT (3 jours) ou préparation du QCM (1 jour)

Obligatoire : QCM + achat du dossier chez QUALIBAT : 153 € HT + achat du logiciel d'évaluation thermique (environ 300 € HT)



QUALIBAT

Le + : si vous souhaitez répondre à des appels d'offre, la qualification Qualibat vous en facilitera l'accès.

Pour l'obtenir : Formation FEEBAT modules 1 et 2 (3 jours) + dossier (coût du dossier 153 € HT environ)



POMPES A CHALEUR

Pour l'obtenir : Formation pompes à chaleur (5 jours) + QCM + dossier

Coût du dossier : Qualipac : 59 € HT (forfait annuel) + 59 € HT (la marque) – Qualibat : 153 € HT



SOLAIRE

Pour l'obtenir :

Formation chauffe eau solaire CESI (3 jours) + QCM

Formation système solaire combiné SSC (3 jours) + QCM

+ dossier - Coût du dossier : Qualisol : 59 € HT (forfait annuel) + 59 € HT (la marque) – Qualibat : 153 € HT

BOIS ENERGIE

Pour l'obtenir :

Chaudières : formation bois module Eau (3 jours) + QCM pour QUALIBOIS Eau

Poêles et inserts : formation bois module Air (3 jours) + QCM pour QUALIBOIS Air

formation bois (3 jours) + QCM pour QUALIBAT

+ dossier - coût du dossier : Qualibois : 59 € HT (forfait annuel) + 59 € HT (la marque) – Qualibat : 153 € HT



QUALIFELEC

Pour l'obtenir : Formation FEEBAT modules 1 et 2 (3 jours) + dossier (coût du dossier 108,11 € TTC)

CAPEB RHÔNE

59, rue de Saint-Cyr 69338 LYON CEDEX 09

Tél. 04 72 85 77 10. Fax. 04 72 85 77 19

www.capeb-rhone.fr e-mail : contacts@capeb-rhone.fr

SIRET 344 343 546 00026 - NAF 9411 Z

Sites utiles :

www.eco-artisan.net

www.qualibat.fr

www.qualit-enr.org

www.qualifelec.fr